

# Catalogue

Alpes-Maritimes/Est-Var

# du parc

Mars 2020

# de matériel

Arsud

Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



L'outil  
des Arts &  
du Spectacle

# sommaire

- 2 parc de matériel de spectacle  
Alpes-Maritimes / Est-Var, Saint-Laurent-du-Var <sup>(06)</sup>
- 3 plan d'accès du parc de matériel de spectacle Alpes-  
Maritimes / Est-Var,  
Saint-Laurent-du-Var <sup>(06)</sup>
- 5 mode d'emploi du parc de matériel
- 9 matériel scénique  
podiums, ponts, pianos
- 12 éclairage  
projecteurs, pupitres, amplis lumière, télécommandes, jeux d'orgue, armoires de  
puissance, câbles, multipaires, pieds de projecteurs, accessoires
- 18 sonorisation  
mixage, périphériques, haut-parleurs, amplification, microphones,  
câbles, multipaires
- 26 schémas d'installation <sup>(sonorisation / éclairage)</sup>
- 27 exposition  
grilles
- 28 Arsud, Bouc-Bel-Air <sup>(13)</sup>
- 29 parc de matériel de spectacle  
Hauts-Pays Alpains, Veynes <sup>(05)</sup>
- 31 fiche de demande de matériel

# parc de matériel de spectacle alpes- maritimes / est-var

Arsud, implanté à Bouc-Bel-Air (13), dispose d'un relais de son parc de matériel à Saint-Laurent-du-Var (06) qui contribue à l'équilibre de la répartition de l'offre culturelle sur le territoire régional, afin de rapprocher le service public régional des opérateurs culturels.

Il permet aux publics professionnels et amateurs du monde culturel (artistes, associations, opérateurs culturels, collectivités...) souhaitant organiser un spectacle ou tout événement culturel à caractère public, de pouvoir être conseillés et emprunter sur réservation du matériel technique de spectacle, moyennant une participation modeste aux frais de maintenance.

Avec l'implantation de ce parc dans les Alpes-Maritimes, Arsud s'attache à garantir un accompagnement technique sur tout le territoire régional.

## ADRESSE

Complexe Sophora bas  
13 allée des boulangers  
06700 Saint-Laurent-du-Var  
Tél. 04 92 12 64 00

## HORAIRES D'OUVERTURE

lundi au vendredi  
8h30 > 12h30  
13h30 > 17h

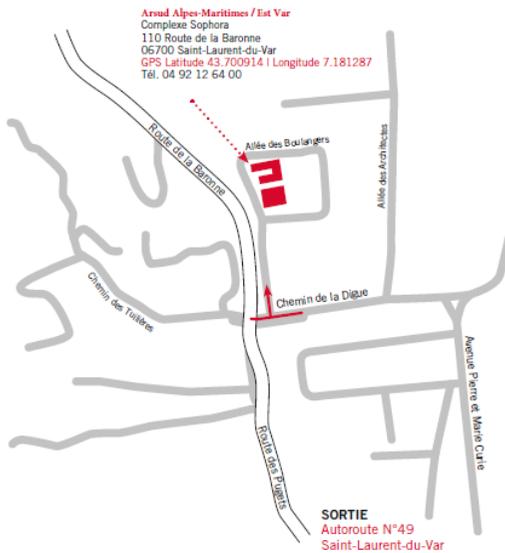
## CONTACT

Thomas GAUCI  
Laurence GUILLAUMET  
Tél. 04 92 12 64 00  
reservation06@arsud-regionsud.com

# plan d'accès

parc de matériel

Alpes-Maritimes / Est-Var



# mode d'emploi

## HORAIRES

Ouverture au public du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
(Fermeture les samedis, dimanches et jours fériés)

## L'ESPRIT ...

- les tarifs correspondent à une participation aux frais d'entretien et d'amortissement des matériels.
- les matériels fournis ne peuvent en aucun cas être prêtés à des tiers, ni être sous-loués.

...ET LA PRATIQUE

## CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès au service d'Arsud est réservé exclusivement aux collectivités locales, aux établissements publics et aux associations loi 1901, œuvrant dans le sens de la création artistique, de la formation et d'animations culturelles.

Ce parc de matériel mutualisé est prioritairement à destination de petites communes, petites associations, compagnies amateurs.

Les manifestations sportives, culturelles, politiques commerciales ou privées sont exclues.

## PREMIÈRE DEMANDE

Les usagers doivent faire parvenir par mail ou télécopie :

- Les statuts de l'association
  - La copie de la parution au Journal Officiel
  - Le récépissé de déclaration en préfecture, ainsi que les récépissés de modifications éventuelles
  - La liste actualisée des membres du bureau avec leurs coordonnées (tel, mail, fax...)
  - Copie de la notification du numéro siret ou siren
  - Attestation d'assurance à jour, couvrant la valeur du matériel loué.
  - deux chèques de l'association libellés à l'ordre du Trésor Public à l'enlèvement du matériel.
- Un chèque de caution représentant 10% de la valeur du matériel loué, et un chèque du montant de la location. (Pas de règlement en espèces, ni chèque personnel)

## RÉSERVATION

Toute demande doit être effectuée au minimum 24 heures avant la sortie du matériel.

Rédigez au préalable la demande à l'aide du catalogue avec votre technicien. Pensez à préciser, s'il y a lieu :

- la capacité électrique, la longueur des câbles
- la compatibilité de votre propre matériel avec celui réservé

La réservation doit obligatoirement s'accompagner de la fiche de renseignement dont vous trouverez un exemplaire en fin de catalogue (à photocopier ou télécharger sur [arsud-regionsud.com](http://arsud-regionsud.com)).

### **Par email ou par courrier :**

Envoyez votre demande avec mention du siège social.

Cette demande doit comprendre :

- vos coordonnées, téléphone et télécopie de l'association, nom du responsable de l'emprunt
- lieu, date et intitulé de la manifestation
- votre numéro d'utilisateur à Arsud
- la date de retrait et celle de restitution
- la désignation et la quantité des articles commandés

Sur place :

Pour toutes démarches, évitez les lundis et vendredis, jours chargés en mouvements de matériel.

Venez avec une lettre à en tête de la structure, les chèques de règlement et de caution ou un bon de commande de la collectivité territoriale.

## **RÈGLEMENT**

Arsud édite un bon de réservation qui vaut engagement de sa part sur la disponibilité du matériel.

Ce bon est adressé par courrier, fax ou mail au demandeur.

Les réservations ne sont considérées comme fermes et définitives qu'après réception :

- du double du bon de réservation daté, signé et annoté « bon pour accord »

**Lors de la 1<sup>ère</sup> location ou à la création d'un compte usager, le règlement doit impérativement intervenir avant la sortie du matériel. Dans le cas contraire, celui-ci ne pourra vous être délivré.**

Le règlement se fait à l'enlèvement du matériel :

Deux chèques de l'association libellés à l'ordre du Trésor Public à l'enlèvement du matériel.

Un chèque de caution représentant 10% de la valeur du matériel loué, et un chèque du montant de la location. (Pas de règlement en espèces, ni chèque personnel)

**En cas de sinistre, le matériel sera facturé au prix de la valeur de remplacement ou des frais de remise en état.**

En cas de non-retour du matériel dans les délais de réservation, votre tarif de mise à disposition sera majoré en fonction des jours supplémentaires.

En cas de problème veuillez nous prévenir par téléphone le plus rapidement possible.

Il est désormais possible de régler sur place par carte bancaire à Bouc-Bel-Air, Saint-Laurent-du-Var ainsi qu'à Veynes.

## **UTILISATION**

L'immobilisation minimum est d'une journée.

Le tarif est dégressif pour l'ensemble du matériel du parc, sauf pour les podiums et pianos.

L'enlèvement et le transport du matériel sont à la charge de l'emprunteur. Lors de l'enlèvement et du retour du matériel, l'emprunteur doit prévoir le personnel suffisant à sa manutention ainsi qu'un véhicule fermé approprié.

Le rangement du matériel doit être effectué dans un local sécurisé et un gardiennage sur le site du spectacle doit être assuré.

L'emprunteur se conforme aux instructions des régisseurs d'Arsud quant au maniement du matériel ; il doit se soumettre à tous les contrôles prévus à l'enlèvement et au retour.

La responsabilité d'Arsud ne saurait être engagée en cas de non fonctionnement des appareils loués pour cause d'adjonction de matériel non compatible ou de mauvaise installation.

L'utilisateur qui aurait décelé un dysfonctionnement ou aurait endommagé le matériel, de son fait ou non, doit le signaler et être présent à la restitution.

## RESPONSABILITÉS

L'utilisateur en qualité de dépositaire **assume l'entière responsabilité du matériel dès la prise en charge en nos locaux et jusqu'à sa restitution.**

**Toute installation provisoire devra respecter les normes, décrets et lois en vigueur et être réalisée par du personnel compétent et dûment habilité.**

L'utilisateur engage sa responsabilité civile pendant tout le temps d'utilisation du matériel.

**Il lui appartient de contracter toutes les assurances utiles et d'être en mesure d'en justifier avant l'enlèvement.** Il doit assurer le matériel pour sa valeur de remplacement neuf. L'assurance doit notamment couvrir les risques de vol, perte ou détérioration quelle qu'en soit la cause (responsabilité civile, ...).

**Le matériel est la propriété d'Arsud, à ce titre il est insaisissable** par les tiers et l'utilisateur n'a **pas le droit de le céder ou le sous-louer.** Il ne doit apporter aucune modification superficielle ou substantielle au matériel.

« Ce matériel ne peut en aucun cas servir à des manifestations à caractère politique, commercial, religieux, sportif ou privé. » (Délibération n°01-009 du 20/02/01)

L'utilisateur doit se préoccuper d'avoir les autorisations nécessaires pour l'utilisation des émetteurs HF, audio vidéo et radio, etc.

## PARTICIPATION AUX FRAIS

Les prix sont indiqués hors taxes (HT). La TVA applicable est de 20%.

Les tarifs correspondent strictement au coût d'entretien du matériel. A cet égard, aucune gratuité ne peut être accordée.

## INITIATION & CONSEIL

Le parc de matériel d'Arsud est en constante évolution. Et nos usagers de plus en plus nombreux.

La mise en œuvre du matériel scénique, son et lumière, parfois complexe, nécessite un minimum de formation pour des raisons de sécurité et pour éviter les mauvaises manipulations. C'est pourquoi nous avons souhaité, à l'attention des amateurs, ou des professionnels débutants d'associations ou de collectivités, mettre en place des initiations à l'utilisation du matériel, en collaboration avec l'ISTS (Institut Supérieur des Techniques du Spectacle).

## TABLEAU DES COEFFICIENTS

La participation aux frais tient compte de la durée de l'emprunt, de la quantité de matériel emprunté et du type de matériel. Un barème dégressif (coefficient multiplicateur) est appliqué au-delà d'une journée de prêt, excepté les podiums.

Jours	Lumière / Son	Gradin	Podium
1	1	1	1
2	0,75	0,7	1
3	0,74	0,6	1
4	0,73	0,55	1
5	0,72	0,52	1
6	0,71	0,5	1
7	0,7	0,489	1
8	0,69	0,475	1
9	0,68	0,466	1
10	0,67	0,46	1
11	0,66	0,454	1
12	0,65	0,45	1
13	0,64	0,446	1
14	0,63	0,442	1
15	0,62	0,44	1
16	0,61	0,437	1
17	0,6	0,435	1
18	0,59	0,433	1
19	0,58	0,431	1
20	0,57	0,43	1
21	0,56	0,428	1
22	0,55	0,427	1
23	0,54	0,426	1
24	0,53	0,425	1
25	0,52	0,424	1
26	0,51	0,423	1
27	0,5	0,422	1
28	0,5	0,421	1
29	0,5	0,421	1
30	0,5	0,42	1

### Exemples de calcul

- une réservation de matériel « lumière », du jeudi au lundi, représente cinq jours d'immobilisation mais seulement trois jours sont facturés\*.

Pour une participation journalière de 60 €, le montant total de la participation est de :

$$60 \times 2,22 = 133,20 \text{ €}$$

- une réservation de podium(s) ou de caddie(s) du vendredi soir au lundi matin représente quatre jours d'immobilisation mais seulement deux jours sont facturés\*.

Pour une participation journalière de 15 €, le montant total de la participation est de :

$$15 \times 2 = 30,00 \text{ €}$$

\* Les jours de retrait et de restitution du matériel ne sont pas comptés, dans la limite d'un seuil minimum de un jour de facturation. Aucune facturation ne peut être inférieure à un jour.

# matériel scénique

Avant tout montage en intérieur ou extérieur, une demande d'autorisation devra être faite auprès du maire de la commune concernée.

Il est toutefois indispensable de prendre en compte quelques mesures de sécurité :

- vérification de la nature du sol ou de la dalle,
- protection contre les risques d'incendie,
- conditions d'accès du public,
- issues de secours.

Veillez à appliquer les textes législatifs relatifs à ce matériel.

Le matériel scénique étant très volumineux, un véhicule adapté (et fermé de type utilitaire, pour le matériel son et lumière) est nécessaire. Attention également au problème de poids !  
Prévoir un gardiennage sur le site du spectacle (vol, détérioration).

Les lois, décrets et normes en vigueur doivent être respectés pour toute installation. Le chargement, montage et démontage doivent être réalisés par du personnel compétent, dûment habilité et en nombre suffisant.

Pour la réussite de votre spectacle, nos techniciens sont à votre disposition pour vous conseiller.

## ATTENTION !

Les gradins, tribunes et pianos ne sont pas directement en location à l'Antenne de Saint-Laurent-du-Var.

Pour ce faire, il faut contacter le Parc de Matériel de Bouc-Bel-Air :

### RÉSERVATION DE MATÉRIEL BOUC-BEL-AIR

Anne MONTILLOT

Tél. 04 42 94 92 00 poste 301 / Fax 04 42 94 95 73

reservation@arsud-regionsud.com

### GRADINS

Roger GRANATO

Norbert PEDRO

Tél. 04 42 94 92 00 poste 374

n.pedro@arsud-regionsud.com

### PIANOS

Nordine MOKDAD (Desh)

Tél. 04 42 94 92 00 poste 358 ou 06 08 22 81 23

n.mokdad@arsud-regionsud.com

## PODIUMS

>>> Ce qu'il faut savoir

### Podiums

- précisez, lors de votre réservation, les dimensions et la hauteur que vous entendez donner à votre podium, des escaliers et des garde-corps sont fournis sur demande

- veillez à asseoir le plateau sur un sol stabilisé, le plus régulier possible.

En effet, si les vérins qui équipent le piétement permettent de rattraper de légères inégalités (10 cm maximum), ils ne peuvent être utilisés pour compenser une pente trop importante.

- il est interdit de surcharger ou de faire évoluer un véhicule sur le podium.

Charge maximale = 500 kg/m<sup>2</sup>.

- il est également interdit de clouer, visser, peindre ou faire du feu sur le podium

- le podium n'est pas homologué pour recevoir une charge autre que celle des artistes et leur matériel

- montage avec une clé Alen de 8mm

	REF.	PARTICIP. H.T.	VALEUR DE REEMPLACEMENT H.T.
PODIUM SAMIA 2 M X 1 M	PODIUM	2,04 €	203,85 €
PODIUM PRAKTIKUS LIGHT 2 M X 1 M ENTRETOISE ANTIDERAPANT ETANCHE MOTT	PODIUM2	2,04 €	158,90 €
PIED ALU POUR PODIUM PRAKTIKUS HAUTEUR FINALE PATEAU 60CM MOTT	PIEDH60	0,00 €	13,00 €
PIED ALU POUR PODIUM PRAKTIKUS HAUTEUR FINALE PATEAU 40CM MOTT	PIEDH40	0,00 €	7,44 €
PIED ALU POUR PODIUM PRAKTIKUS HAUTEUR FINALE PATEAU 20CM MOTT	PIEDH20	0,00 €	9,00 €
CROISILLON GRIS POUR PODIUM2 ET PODPAC2 MOTT	CROISGRIS	0,00 €	3,00 €
CROISILLON NOIR POUR PODIUM2 ET PODPAC2 MOTT	CROISNOIR	0,00 €	3,00 €
ESCALIER POUR PODIUM 2 OU 4 MARCHES	ESCAPOD	2,50 €	250,00 €

Pieds en tubes 40, 60, 80 cm et verrins fournis à la demande.

Les podiums Samia se montent sur les tubes et des vérins, il faut donc compter vérin et épaisseur du podium pour obtenir la hauteur finale de la scène : exemple sur des tubes de 20 cm on obtient une hauteur finale de la scène à environ 38 cm en fonction du réglage des vérins, sur des tubes de 40 cm on obtient environ 58 cm de hauteur finale, pour des tubes 60 cm cela fait 78 cm et pour des tubes de 80 cm on arrive à 98 cm environ.

## PONTS

>>> Ce qu'il faut savoir

Destiné à recevoir des éléments de décors et à supporter rideaux et projecteurs, le matériel proposé permet de réaliser un ou plusieurs ponts, ou un « grill » technique constitué d'éléments de poutres triangulées en aluminium.

- chaque demande doit faire l'objet d'une étude et d'un devis particulier, étant donné l'extrême variété des possibilités de montage.
- ce matériel doit obligatoirement être mis en place par un technicien compétent.

>>> Conseils utiles

Il est prudent de haubaner et/ou de lester les éléments de structure

Rendre les haubans parfaitement visible

Ne jamais enlever les stabilisateurs et les rendre visibles

Aucune installation dans des dégagements ou devant une issue de secours

Dans le cas d'une installation dans le public (déconseillée), rendre visibles les stabilisateurs

REF.	PARTICIP. H.T.	VALEUR DE REMPACEMENT H.T.
------	-------------------	----------------------------------

### PONTS 300 ALU TRIANGULÉ

PLATINE ACIER PONT 300 MM ALU DIAM 0.98 MASH	PLATINE300	2,49	248,50	Longueur maxi = 16 m
POUTRE DE PONT ALU DE 30 CM LONGUEUR 0,7 M FL STRUCTURE	POUPON307	1,93	193,00	
POUTRE DE PONT ALU DE 30 CM LONGUEUR 1,4 M FL STRUCTURE	POUPON314	2,45	245,00	Charge répartie maxi = 27 kg/ml
POUTRE DE PONT ALU DE 30 CM LONGUEUR 2,1 M FL STRUCTURE	POUPON321	2,84	284,00	
POUTRE DE PONT ALU DE 30 CM LONGUEUR 2,8 M FL STRUCTURE	POUPON328	3,45	345,00	Charge ponctuelle maxi = 240 kg

# éclairage

Toute installation électrique provisoire devra être réalisée par un technicien compétent et dûment habilité. Elle devra faire l'objet d'un contrôle de la part d'un organisme agréé.

Conseils utiles

- n'effectuez aucune réparation sans consultation d'Arsud
- en cas de réparation, modification ou démontage, les travaux devront être effectués par une personne habilitée
- prévenez le personnel technique d'Arsud des réparations effectuées ou nécessaires au retour du matériel
- la fragilité du matériel d'éclairage nécessite un véhicule adapté et fermé.
- prévoir un gardiennage sur le site du spectacle (vol, détérioration)

Les lois, décrets et normes en vigueur doivent être respectés pour toute installation. Les chargements, montages et démontages doivent être réalisés par du personnel compétent, dûment habilité et en nombre suffisant.

Pour la réussite de votre spectacle, nos techniciens sont à votre disposition pour vous conseiller.

## PROJECTEURS & ACCESSOIRES

>>> Ce qu'il faut savoir

### **Projecteur traditionnel**

Nous vous proposons un éventail de projecteurs traditionnels, chaque appareil ayant une fonction spécifique et des qualités particulières. Un régisseur saura vous renseigner et vous guider dans votre choix.

- tous les projecteurs sont équipés d'un câble d'alimentation, d'un câble de sécurité, d'une lampe testée à chaque départ et retour, et d'un porte-filtre. Pensez à prévoir le crochet si vous en avez l'utilité
- veillez à ne manipuler les projecteurs qu'une fois refroidis
- les lampes manquantes ou hors d'état seront facturées, ainsi que toutes pièces détériorées ou perdues
- au retour du matériel, le câble d'alimentation des projecteurs doit être correctement roulé, le crochet démonté, la carcasse exempte de gaffeur aluminium et autre occultant
- ne jamais installer les projecteurs dans un dégagement et faire un balisage visible
- les projecteurs sont équipés pour recevoir des porte-filtres permettant d'installer une gélatine qui modifie la couleur de la lumière. Cependant **Arsud ne fournit pas de gélatine.**
- protéger les projecteurs des intempéries : ils sont en métal, mais ne sont pas inaltérables. Ils sont pourvus de mécanismes, lentilles et lampes très fragiles et sont à transporter avec précaution.

### **Projecteur LED**

Nous vous proposons également des projecteurs LED bénéficiant également de fonctions et qualités particulières. Un régisseur saura vous renseigner et vous guider dans votre choix

Tous les projecteurs sont équipés d'un câble d'alimentation et d'une connectique en entrée et sortie DMX 5 broche

Veillez à manipuler les projecteurs avec précaution

Ne jamais brancher ces projecteurs sur un circuit électrique gradué

Les PC et DC SERENILED sont équipés de porte-filtre

Veillez à protéger les projecteurs des intempéries

REF.	PARTICIP. H.T.	VALEUR DE REMPLACEMENT H.T.
------	-------------------	-----------------------------------

## PROJECTEURS PLAN CONVEXE

PLAN CONVEXE HALLOGENE 1000W JULIAT	PCH1000	3,06	305,50
PLAN CONVEXE HALLOGENE 650W JULIA	PCH650	2,62	261,15

## PROJECTEURS DÉCOUPE

DECOUPE 1000W 16/43° JULIAT	DC614S	4,41	440,22
-----------------------------	--------	------	--------

## PROJECTEURS HORIZIODE

HORIZIODE ASYMETRIQUE 1000W ADB	HZA1000	2,60	259,16
HORIZIODE ASYMETRIQUE 500W	HZA500	1,30	129,58
HORIZIODE SYMETRIQUE 1000W	HZ1000	1,36	135,68

## PROJECTEUR LED

LED RGB 52 W 14 LED 3W 3 à 10 CIRCUITS DMX 5 broches SHOWTEC	SPECTRAL	2,47	247,00
PROJECTEUR LED 48 x 3KW RVBW 180W STARWAY	TOURCOLOR	5,63	563,00
PC A LEDS RVE SERENILED 3200 K, Consom.150 W.	PCSERENILED	8,3	830,00
PROJECTEUR DECOUPE A LEDS 15/40° 3200 K, Consom.150 W.	DCSERENILED	13	1300,00

## PROJECTEURS PAR

PAR 36 30W	F1	0,10	9,15
PROJECTEUR PAR 56 300W 220V	PAR56	0,76	76,00
PROJECTEUR PAR64 220V 1000W MEDIUM COURT ET CHROME	PAR220CH	0,76	76,00
PROJECTEUR PAR64 220V 1000W MEDIUM	PAR220M	0,76	76,00
PROJECTEUR PAR64 220V 1000W LARGE	PAR220L	0,76	76,00

## POURSUITES

POURSUITE HMI 575W JULIAT	PTE575	32,05	3204,33
---------------------------	--------	-------	---------

## ACCESSOIRES PROJECTEURS

CROCHET AVEC PLAQUETTE POUR PROJECTEUR	CROCHET	0,10	10,00
VOLET 4 FACES POUR PCH 1000	VOLET1000	0,42	41,62
VOLET 4 FACES POUR PCH650	VOLET650	0,39	38,11

## PUPITRES, AMPLIS LUMIÈRE, TÉLÉCOMMANDES, JEUX D'ORGUE

REF.	PARTICIP. H.T.	VALEUR DE REPLACEMENT H.T.
------	-------------------	----------------------------------

### PUPITRES

6 CIRCUITS 1 PREP. MANUELLE 0/10 V STRAND	PJO61	0,32	31,60
6 CIRCUITS 1 PREP MANUELLE DMX ADB/ZERO88/OXO	PJO61D	0,32	31,60
ALCORA 12/24 CIRC. A MEMOIRE DMX-0/10V ZERO88	ALCORA12/24	8,25	825,00
ELARA ZERO88 12/24 CIRC. A MEMOIRE DMX ZERO88	ELARA 12/24	8,25	825,00
JESTER2 24/48 MANUEL A MEMOIRE 512 DMX ZERO88	JESTER24/48	11,30	1130,00
PUPITRE 12/24 CIRCUITS DMX 2 PREPARATIONS	JUGGLER 12/24	4,55	455

### LUMIÈRE / GRADATEUR

AMPLI LUMIERE ALPHA 6 X 2 KW-0/10V	ALUM62	7,68	1097,63
AMPLI LUMIERE DIGI IV 6 X 3 KW 0/10V DMX	ALUM63D	12,81	1829,39
AMPLI LUMIERE 4 X 1KW RVE CUBE	ALUM41	3,63	363,00

### TÉLÉCOMMANDES 0/10V

6 CIRCUITS - 20M	TCOM620	2,29	228,67
6 CIRCUITS - 50M	TCOM650	3,82	381,12

### CÂBLES DATA FICHE XLR 5 POINTS

5 BROCHES M/F - 1M	DMX1M	0,17	16,77
5 BROCHES M/F - 5M	DMX5M	0,25	24,39
5 BROCHES M/F - 10M	DMX10	0,31	30,49
5 BROCHES M/F - 20M	DMX20	0,61	60,98
5 BROCHES M/F - 50M	DMX50M	1,68	168,00

## JEUX D'ORGUE

>>> Ce qu'il faut savoir

Un jeu d'orgue est un ensemble d'appareils permettant de moduler la lumière depuis le noir jusqu'au plein feu, soit par circuit, soit sur la totalité des circuits.

Equipé de préparations, il permet l'enchaînement plus ou moins rapide des effets grâce à la présélection des circuits affectés à leur réalisation.

- il se compose d'un câble d'alimentation, d'un bloc de puissance, d'un câble de télécommande et d'un pupitre
- la mise en œuvre de certains jeux d'orgues, plus évolués, nécessite des compétences particulières. Demandez conseil à nos techniciens
- le branchement des jeux d'orgues au réseau électrique nécessite la présence d'un électricien compétent et habilité.

REF.	PARTICIP. H.T.	VALEUR DE REPLACEMENT H.T.
------	-------------------	----------------------------------

### JEU D'ORGUE COMPLET

JEU D'ORGUE COMPLET 3 CIRCUITS/1 KW ZERO88	JO311	3,87	386,07
JEU D'ORGUE COMPLET 3 CIRCUITS/1 KW ALIMENTATION 220 V DMX 512 ZERO88	JO311D	3,87	386,07

## ARMOIRES DE PUISSANCE, CÂBLES

>>> Ce qu'il faut savoir

Le réseau de distribution électrique, depuis les gradateurs jusqu'aux projecteurs, est réalisé au moyen de multipaires (câbles comportant plusieurs circuits) et de prolongateurs simples. Sa constitution est liée à l'implantation des projecteurs (plans de feux) et de leur mise en service au cours du spectacle (conduite).

- aucun câble ne doit être accessible au public
  - toute installation provisoire devra être réalisée par un technicien compétent habilité et fera l'objet d'un contrôle par un organisme agréé
  - l'installation doit impérativement comporter une protection générale par différentiel en amont du branchement d'alimentation
  - lors d'un branchement électrique volant, vérifiez la section du câble d'alimentation, la bonne marche du système de protection et de coupure, respectez le code couleurs.
- Testez toujours chaque installation, avant de mettre sous tension.
- enrroulez correctement les câbles et scotchez-les avant leur restitution
  - les câbles de télécommande sont fragiles ; disposez-les de façon à les protéger
  - évitez d'arracher les prises en tirant sur les câbles
  - ne démontez sous aucun prétexte les prises, branchements ou borniers sous tension
  - le câblage utilisé doit au minimum être de catégorie « C2 »(type HO7 NRF, norme NFC 32-070).

	REF.	PARTICIP. H.T.	VALEUR DE REPLACEMENT H.T.
<b>BOITIERS SECTEUR</b>			
B.S. TRIPHASE ENTREE P17 32A TRI / 3 SORTIES P17 32A MONO-SATELLITE	BSEC32T32MS	0,88	87,69
B.S. TRIPHASE ENTREE P17 32A / 6 SORTIES 16A MONO	BSEC32T16	6,15	615,00
B.S. TRI. ENTREE P17 63A /SORTIE 1X32A TRI, 3X32 MONO, 2X16 A	BSEC633216S	7,59	758,62
B.S. TRIPHASE ENTREE P17 63A /2 SORTIES P17 32A TRI	BSEC6332TS	7,14	713,72
B.S. TRIPHASE ENTREE P17 63A /2 SORTIES P17 32A TRI/1 PC16A	BSEC6332T	9,00	900,00
B.S. TRIPHASE ENTREE P17 32A / 3 SORTIES P17 32A MONO	BSEC32T32M	6,34	634,00
B.S. TRIPHASE ENTREE MARECHAL 90A / 4 SORTIES P17 32A TRI	BSEC9032	14,49	1448,27
BOITIER D'ALIM. DIFFERENTIEL 125A/ 2X63A+4X32AT+4X32MONO+6X16A	BAD125AS	29,81	2981,12
BOITIER SECTEUR MONO ENTREE P17 32AMONO/6 SORTIES 16 A	BSEC32M16	3,10	310,00
BOITIER SECTEUR MONO ENTREE 16A /4 SORTIES 16 A	BSEC16	0,89	89,00
BOITIER SECTEUR TYPE BARQUETTE MONO ENTREE 16A /4 SORTIES 16 A	BARQ16	0,89	8,54

## CÂBLES D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

5 X 6MM2 - 5M -P17 32A /ECLATE	AL506ECL	0,73	72,87
5 X 6MM2 - 5M - P17/P17 -32A tri	AL50605	0,73	72,87
5 X 6MM2 - 10M -P17/P17 - 32A	AL50610	1,02	101,44
5 X 6MM2 - 20M - P17/P17 - 32A Tri	AL50620	1,65	164,07
5 X 16MM2 - 5M -P17 63A /ECLATE	AL516ECL	1,40	140,00
5 X 16MM2 - 10 M - P17/P17 63A TRI	AL51610	2,52	251,52
5 X 25MM2 - 5M -MARECHAL 90A /ECLATE	AL525ECL	4,26	426,00
5 X 25MM2 - 10M -MARECHAL/MARECHAL- 90A	AL52510	7,36	736,00

## CÂBLES, MULTIPAIRES, PIEDS, ACCESSOIRES

>>> Ce qu'il faut savoir

Les projecteurs peuvent être fixés sur des barres au moyen de crochets ou sur des pieds.

Ces pieds peuvent recevoir, pour les petits, 2 projecteurs maximum (h 2,10 m) et pour les plus grands, 5 projecteurs maximum (h 2,70 m ou h 3,75 m si l'on utilise une rallonge).

Les Levlux (h 5,40 m) peuvent porter jusqu'à 12 projecteurs.

Conseils utiles

- il est prudent de haubaner et de lester
- rendre les haubans parfaitement visibles
- ne jamais enlever les stabilisateurs et les rendre visibles
- aucune installation dans des dégagements ou devant une issue de secours
- dans le cas d'une installation dans le public (déconseillée), rendre visibles les stabilisateurs

	REF.	PARTICIP. H.T.	VALEUR DE REMPLACEMENT H.T.
PROLONGATEUR 3 X 6MM2 - 10 M P17/P17 - 32A	AL30610	0,80	79,34
PROLONGATEUR 3 X 6MM2 - 25M - P17/P17 - 32A	AL30625	1,28	128,00
3 X 2,5MM2 - 10M - 16A - DOUBLE FICHE FEMELLE	PR10	0,35	34,58
3 X 2,5MM2 - 1 M - 16A - DOUBLE FICHE FEMELLE	PR1M	0,16	15,24
3 X 2,5MM2 - 20 M - 16A - DOUBLE FICHE FEMELLE	PR20	0,55	54,69
3 X 2,5MM2 - 5M - 16A - DOUBLE FICHE FEMELLE	PR5M	0,25	24,40

## MULTIPÂIRES ÉLECTRIQUES

2 CIRCUITS X 2,5 MM2 - 10 M - 16 A	MTP210	1,07	106,71
2 CIRCUITS X 2,5 MM2 - 20 M - 16 A	MTP220	1,27	127,00
3 CIRCUITS X 2,5 MM2 20 M - 16 A	MTP320	1,90	190,00

## PIEDS DE PROJECTEURS

PIED TE-074 VMB, CHARGE MAX. 200KG, HAUT. MAX. 5,4 M	LEVLUX	12,03	1202,06	
BARRE D'ACCOUPEMENT POUR LEVLUX CAPACITE 12 PROJOS MAX	BARRELUX	0,51	51,20	
BARRE D'ACCOUPEMENT POUR PONT DE 300/500 ALU POUR LEVLUX	BARRELPS	0,77	76,22	
PIED DE PROJECTEUR PETIT MODELE HAUT. MAX. : 2,20 M	PDPP	1,29	128,06	CHARGE MAXI = 60 KG
PIED DE PROJECTEUR GRAND MODELE HAUT. MAX. : 3M	PDCRM	1,64	164,00	CHARGE MAXI = 60 KG
BARRE D'ACCOUPEMENT POUR PIEDS MAX 2 à 4 PROJECTEURS long 70cm	BARREC2	0,16	16,82	
BARRE D'ACCOUPEMENT POUR PIEDS MAX 4 à 8 PROJECTEURS long 125cm	BARREC4	0,23	23,18	
BARRE CARREE D'ACCOUPEMENT POUR ALT300 (PDCRM)	BA150	0,18	18,00	
BARRE RONDE D'ACCOUPL. POUR PIED ALT550	BA50	0,26	26,00	
MAXI 115 KG SUR ALT550 - MAXI 70 KG SUR ALT300				
SOCLE POUR PROJECTEUR	TIBIA	0,31	30,18	

# sonorisation

Le parc de matériel d'Arsud propose des ensembles amplificateurs-enceintes cohérents pouvant s'additionner les uns aux autres et s'adapter le plus efficacement possible aux divers spectacles et lieux. La plus grande partie du matériel proposé peut être utilisée sans grande difficulté, à condition de prendre quelques précautions élémentaires. Certains systèmes de son, cependant, nécessitent l'intervention d'un ingénieur du son professionnel, garant de la qualité de la sonorisation et de la sécurité de ce matériel fragile et très onéreux. Les lois, décrets et normes en vigueur doivent être respectés pour toute installation. Le chargement, montage et démontage doivent être réalisés par du personnel compétent, dûment habilité et en nombre suffisant. Pour la réussite de votre spectacle, nos techniciens sont à votre disposition pour vous conseiller.

## Conseils utiles

- le matériel de sonorisation est fragile : manipulez-le avec précaution et protégez-le, comme tout matériel électronique, de la chaleur, de l'humidité, du rayonnement solaire et de la poussière. Pour son transport, prévoyez un véhicule adapté et fermé
  - prévoir un gardiennage sur le site du spectacle
  - penser à vérifier l'adéquation de la puissance requise par les appareils de sonorisation et du branchement électrique fourni
  - tenez compte des contraintes acoustiques du lieu du spectacle, celles-ci pouvant changer du tout au tout selon le nombre de personnes présentes dans le public
  - la qualité d'une sonorisation n'est pas forcément liée à la puissance de l'installation : il n'est donc pas indispensable d'assourdir le public pour lui faire apprécier le concert. Le décret bruit du 15/12/1998 vise à préserver l'audition du public exposé à de la musique fortement amplifiée.
- Au-delà de 30 minutes d'exposition, le son commence à être dangereux pour l'oreille à partir de 85 dB.

## MIXAGE, PÉRIPHÉRIQUES

>>> Ce qu'il faut savoir

### Mixage et traitement du son

La console de mixage reçoit toutes les sources venant de la scène ou du studio telles que micros, instruments, boîtes à rythmes, sources diverses, etc. Elle permet d'apporter certaines corrections voie par voie, de les doser les unes par rapport aux autres et de les affecter aux amplificateurs ou aux appareils enregistreurs en les situant dans l'espace tout en contrôlant le niveau sonore de l'émission. Pour parfaire votre système de son, vous pouvez également utiliser les installations périphériques suivantes :

- l'égaliseur permet de recréer une courbe de fréquences sonores en sortie du mixage : il se révèle très souvent indispensable pour corriger l'acoustique défaillante d'un lieu de spectacle
- la réverbération programmable accentue la réverbération naturelle ou en crée une artificielle, avec possibilité d'intervenir sur son amplitude, sa durée ou sa profondeur
- le multi-effets, destiné à générer différents effets sonores tels que : écho, réverbération, delay, phasing, etc.
- le compresseur-limiteur a pour fonction de limiter le signal et l'insérer dans une plage dynamique réglable
- le noise-gate permet de fixer un seuil en deçà duquel le son ne sera pas capté par le micro
- le delay permet d'obtenir un retard du son par rapport à son émission : indispensable en cas de multi-diffusion dans de grands espaces

	REF.	PARTICIP. H.T.	VALEUR DE REPLACEMENT H.T.
<b>CONSOLES DE MIXAGE</b>			
CONSOLE DE MIXAGE SAMSON MIX PAD4 2 VOIES MONO 1 VOIE STEREO	CM22	0,60	60,00
4 VOIES MICRO-2 VOIES STEREO 1 AUX YAMAHA	CM44	0,98	97,83
4 VOIES MICRO-2 VOIES STEREO SPIRIT NOTEPAD	CM85	0,60	60,00
SPIRIT M8 8 + 4 VOIES STE/ 4 AUX SOUNDCRAFT	CM8442	7,04	704,00
SOUNDCRAFT 12 VOIES MICRO 2 VOIES STEREO 2 AUX	CM1222	2,34	233,85
SOUNDCRAFT 6 VOIES MICRO 2 VOIES STEREO 2 AUX	CM622	1,73	172,62
SOUNDCRAFT 8 VOIES MICRO 2 VOIES STEREO 2 AUX	CM822	1,93	193,28
YAMAHA MG 1666CX 10 VOIES MICRO + 4 VOIE STEREO + 2 AUX + 2 SG + 1 EFFET	CME10422	3,37	336,92

### CONSOLES NUMÉRIQUES

SOUNDCRAFT SI EXPRESSION 1 16 V MICRO	CMSIEXP1-16	16,90	1689,34
CONSOLE DE MIXAGE NUMÉRIQUE 32 V MICRO SI PERFORMER 3 SOUNDCRAFT	CMSPERF32	41,31	4131,14

## ÉQUALISATION /

### TRAITEMENT DE LA DYNAMIQUE

ALTAIR EQ152 2 X 15 BANDES	EQ215	2,60	260,00
STEREO 31 BANDES DBX 1231	EQ231	5,80	579,31
COMPRESSEUR LIMITEUR	COMP166	2,47	247,00

### EFFETS

REVERBERATION NUMERIQUE LEXICON ALEX	REVALEX	4,27	426,86
--------------------------------------	---------	------	--------

## HAUT-PARLEURS, AMPLIFICATEURS, PIEDS

>>> Ce qu'il faut savoir

### Amplificateurs et enceintes

- la puissance des amplificateurs et les diverses caractéristiques des enceintes doivent être appropriées à l'usage auquel on les destine et aux contraintes acoustiques du lieu du spectacle
- les enceintes doivent être surélevées par rapport au niveau de la scène et situées de part et d'autre de celle-ci (certaines enceintes ont un sens de diffusion droite ou gauche).  
L'idéal est de les accrocher à une structure : pont, perches, etc.
- ne mettez jamais plus de deux enceintes en parallèle en sortie d'ampli : celui-ci pourrait générer un signal distordu et être gravement endommagé
- les volumes des amplificateurs doivent toujours être montés au maximum pour garder leur dynamique : seule la console de mixage délivrera la puissance souhaitée
- en cas de concert en plein air, protégez soigneusement les enceintes de la pluie et de la rosée : les haut-parleurs sont extrêmement sensibles à l'humidité et aux variations de température
- protégez les amplificateurs des intempéries et veillez à ce qu'ils soient toujours bien ventilés (pas d'obstacle devant les racks d'amplis tels que flight-cases, rideaux de scène, rideaux de scène, pendrillons, etc.).

	REF.	PARTICIP. H.T.	VALEUR DE REPLACEMENT H.T.
<b>HAUT-PARLEURS</b>			
BOSE 802 SERIE 2- 270 W	HPBOSE802	5,03	1006,16
BOSE 302 CAISSON DE BASSE 400 W	HPBOSE302	2,59	518,33
CHRISTIAN HEIL MTD 112 - 300W L ACOUSTIC	HPMTD112	7,78	1 554,98
EAW JFL210 800W /8 OHM	HPJFL210	13,01	1858,90
SUB BASSE 800W/8 OHM 1 x 18" de 30 Hz à 150 Hz EAW	HPJFL118	10,00	1428,27
AMPLIFIEE JBL PRX 712 PUISSANCE NOMINALE 1500 W (2 X 750 W)	HPPRX712	6,23	622,30
ENCEINTE SUB BASS AMPLIFIEE JBL PRX815XLFW - 1500W 15 "	HPSBPRX815	7,50	750,00
ENCEINTE PASSIVE JBL STX812M	HP812MJBL	9,81	981,15
ENCEINTE SUB BASS JBL STX828 S 2*18 pouces – 2000W	HP828SJBL	16,37	1637,71

### Attention !

- Câblage HP pour tous les systèmes BOSE en XLR
- Enceintes JBL amplifiées en modulation (câble micro)
- Autres enceintes : câblage en speakon

	REF.	PARTICIP. H.T.	VALEUR DE REPLACEMENT H.T.
<b>AMPLIFICATEURS</b>			
POUR HP BOSE 802 ET 302B + FILTRE	ASON302802	14,11	2820,31
POUR HP MTD112 + FILTRE	ASON112	12,58	2515,41
POUR SYSTEME EAW HPJFL (4 X 210, 2 X 118)	ASONJFL	52,44	7490,87
RACK D'AMPLI POUR SYSTEME JBL 1 AMPLI CROWN 4 x1250 W + PROCESSEUR BSS	ASONJBL	43,81	4381,47
AMPLI CROWN 4 X 1250 W + 4 ENTRÉES MODULES INDÉPENDANTES	ASON41250	22,29	2228,85

### PIEDS DE HAUT-PARLEURS

PIED STANDARD POUR HPBOSE	PDHPBOSE	1,06	105,05
---------------------------	----------	------	--------

BARRE SUPPORT K&M 21337 A VIS POUR LIAISON SATELLITE/CAISSON (PRX712 SUR PRX815)	TUBEHPVIS	0,32	32,00
BARRE SUPPORT 2 JFL210 SUR JFL118	TUBEJF	0,45	45,00

# UTILISATION DES MICROS DISPONIBLES

● conseillé

△ convient

Ω dépannage

	SHURE SM57	SHURE SM58	SHURE BETA 52
Grosse caisse	<u>Ω</u>	<u>Ω</u>	●
Caisse claire	●	△	<u>Ω</u>
Charley			
Toms	●	△	△
Cymbales			
Percussions	●	△	<u>Ω</u>
Basse		<u>Ω</u>	●
Guitare acoust.		△	
Guitare élect.	●	△	
Trompette	●	△	
Trombone			△
Saxo	●	△	
Piano acoustique	<u>Ω</u>	<u>Ω</u>	
Synthé			
Violon		<u>Ω</u>	
Accordéon	△	△	
Contrebasse			●
Voix	△	●	
Chœurs	<u>Ω</u>	●	
Théâtre			
Studio			
Chorale			

## MICROPHONES, MAGNÉTOPHONES, ACCESSOIRES

>>> Ce qu'il faut savoir

### Les microphones

Leur choix se fera en fonction de l'utilisation demandée (prise de son en studio, sonorisation de voix, de chœurs, de divers instruments, prise de son en théâtre ou en concert classique ou encore en cinéma). Chaque type de micro a une application bien définie (voir tableau ci-dessous). Les micros doivent être correctement positionnés sur la scène. Eloignez-les des haut-parleurs afin d'éviter l'effet larsen, particulièrement désagréable pour les oreilles et très dangereux pour les enceintes. Attention ! Les micros sont des objets de taille réduite et de ce fait particulièrement faciles à voler (surtout regroupés dans une petite mallette). Pensez à les ranger dès la fin du concert et mettez-les à l'abri dans un lieu sûr, car ils ont un autre défaut : ils sont très chers !...

### Les autres sources

Elles sont multiples de nos jours : CD, clef USB, baladeur MP3, mini-disc, magnétophones multipistes, boîtes à rythmes, ordinateurs, samplers, platines DJ, etc. La plupart de ces sources nécessitent l'emploi de boîtiers de direct pour être reliées directement à la console de mixage.

	REF.	PARTICIP. H.T.	VALEUR DE REPLACEMENT H.T.
<b>MICROS DYNAMIQUES</b>			
MICROPHONE SHURE BETA 52	BETA52	1,43	142,59
CARDIOÏDE SHURE SM57 DYNAMIQUE	SM57	0,76	76,00
CARDIOÏDE SHURE SM58 DYNAMIQUE	SM58	0,88	87,92

### MICROS HF

MICRO CARDIOÏDE HF AKG DIVERSITY (3 MICRO HF AKG MAXI SIMULTANEMENT)	MICHFAKG2	0,97	96,10
--	-----------	------	-------

### SOURCES DIVERSES

BOITIER DE DIRECT ACTIF BSS AR-133	DIBOX	0,97	97,00
------------------------------------	-------	------	-------

### PIEDS SON

PIED DE MICRO PERCHETTE GRAND MODELE	PDMCPG	0,38	37,48
PIED DE MICRO PERCHETTE PETIT MODELE	PDMCPP	0,58	57,93
PIED DE MICRO TABLE	PDMCT	0,48	47,26

## CÂBLES, MULTIPAIRES

>>> Ce qu'il faut savoir

Le câblage

Il existe deux types de câblage en sonorisation :

- les câbles de modulation, utilisés uniquement entre les sources sonores et la console de mixage, et pour la transmission du signal de la console jusqu'aux entrées de l'amplificateur
- les câbles HP (haut-parleurs) dont la seule fonction est de relier les sorties de l'amplificateur aux enceintes

Attention : ne confondez pas ces deux types de câbles. Toute confusion entraîne inévitablement une panne. Pour vous aider à les différencier, notez que nos câbles modulation sont de couleur noire et nos câbles HP de couleur grise, bleue ou marron.

Un autre moyen pour ne pas se tromper : les câbles HP sont d'une section très supérieure à celle des câbles de modulation. Le pliage des câbles doit être effectué avec soin.

Ne les nouez pas. Une fois pliés, scotchez-les pour éviter qu'ils ne s'emmêlent.

Les multipaires : leur fonction est d'éviter de tirer une multitude de câbles modules (exemple de la table de mixage située en salle et à relier à la scène).

Consultez-nous si vous rencontrez des problèmes de câblage.

Toute connexion particulière peut être étudiée et résolue.

	REF.	PARTICIP. H.T.	VALEUR DE REPLACEMENT H.T.
<b>CÂBLES MODULATION</b>			
CINCH/JACK DOUBLE - 2M	MOCI	0,22	21,34
JACK/JACK - 2M STEREO	MOJJ	0,22	21,34
XLR FEMELLE/JACK - 2M	MOJXF	0,22	21,34
XLR MALE/JACK - 2M	MOJXM	0,22	21,34
CABLE D'INSERT 2 XLR M + F/J STEREO	INSJX	0,25	24,39
JACK STEREO 3,5 MM 2 JACK 6,35	MOMJ2J	0,22	21,34
JACK STEREO 3,5 MM 2 XLR MALES	MOMJ2XM	0,22	21,34
CÂBLE MODULATION JACK STEREO/3.5mm-2 CINCH	MOMJ2C	0,22	21,34
CÂBLE MODULATION XLR FEMELLE/FEMELLE	MOXFF	0,22	21,34
CÂBLE MODULATION XLR MALE/MALE	MOXMM	0,22	21,34
CÂBLE MODULATION EN Y XLR/XLR – XLR F VERS 2X XLR M	MOXY	0,22	21,34

## CÂBLES MICROS

XLR 2 METRES	PRMC2M	0,22	21,34
XLR 5 METRES	PRMC5M	0,23	22,87
XLR 10 METRES	PRMC10	0,30	29,88
XLR 20 METRES	PRMC20	0,39	38,11
XLR 50 METRES SUR TOURET	PRMC50	1,47	146,35

## CÂBLES HAUT-PARLEURS

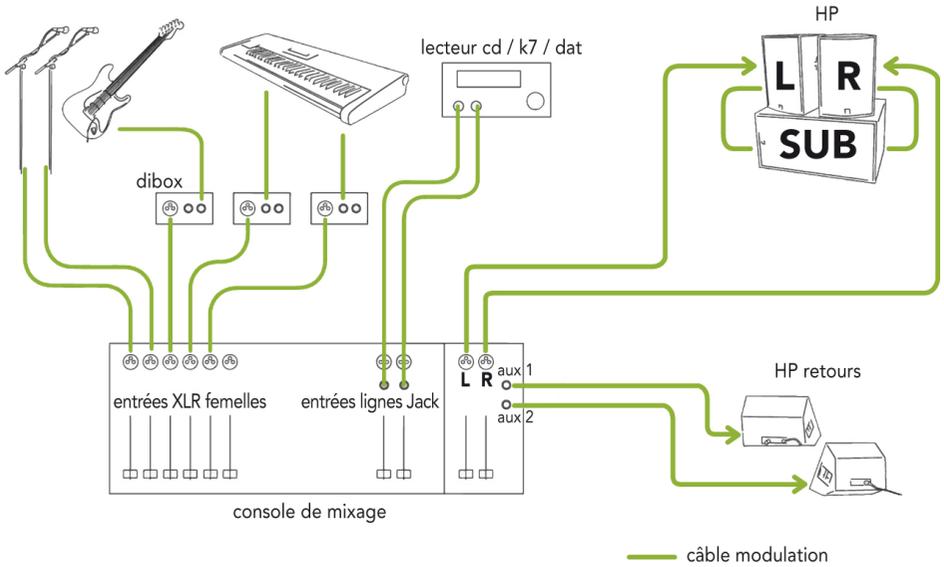
XLR 5 METRES	PRHP5	0,25	24,39
XLR 10 METRES	PRHP10	0,25	24,70
XLR 25 METRES	PRHP25	0,39	38,11
SPEAKON 3 METRES	PRHPS3	0,28	27,44
SPEAKON 5 METRES	PRHPS5	0,30	30,16
SPEAKON 10 METRES	PRHPS10	0,31	30,49

SPEAKON 20 METRES	PRHPS20	0,39	38,11
BOITIERT RACCORD SPEAKON/SPEAKON	RACSP	0,06	5,34

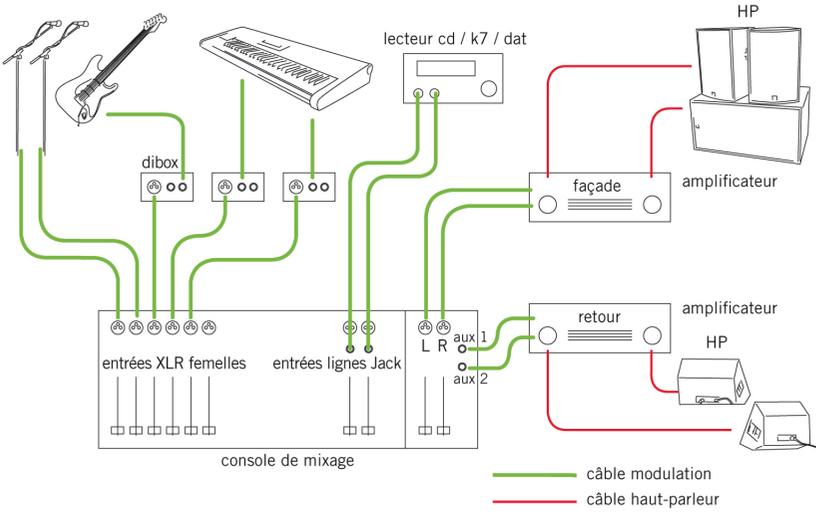
## MULTIPAIRES SON

12 VOIES MICRO 4 LIGNES 25 m BOITIER SCENE	MTP12425	7,05	704,21
MULTIPAIRES SON 16 VOIES MICRO-8 LIGNES-30M-BOITIER SCENE	MTP16830	11,99	1198,92

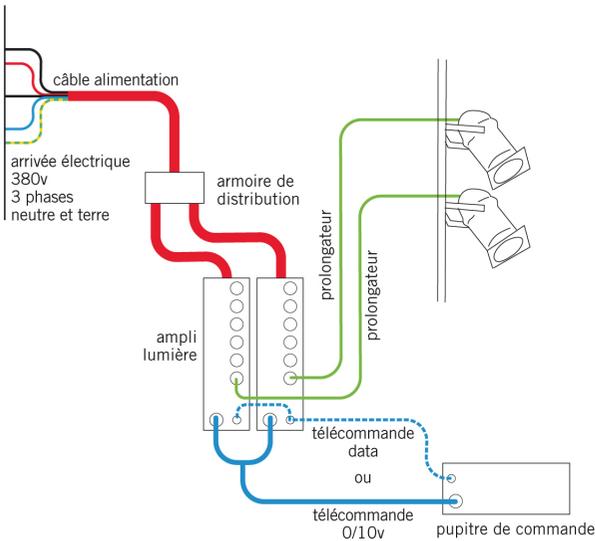
## SCHÉMA D'INSTALLATION D'UNE SONORISATION AVEC ENCEINTES AMPLIFIÉES



## SCHEMA D'INSTALLATION D'UNE SONORISATION



## SCHEMA D'INSTALLATION D'ÉCLAIRAGES



# exposition

>>> Ce qu'il faut savoir

## Matériel d'exposition

Le matériel proposé vous permettra de réaliser techniquement une exposition de qualité au moyen de :

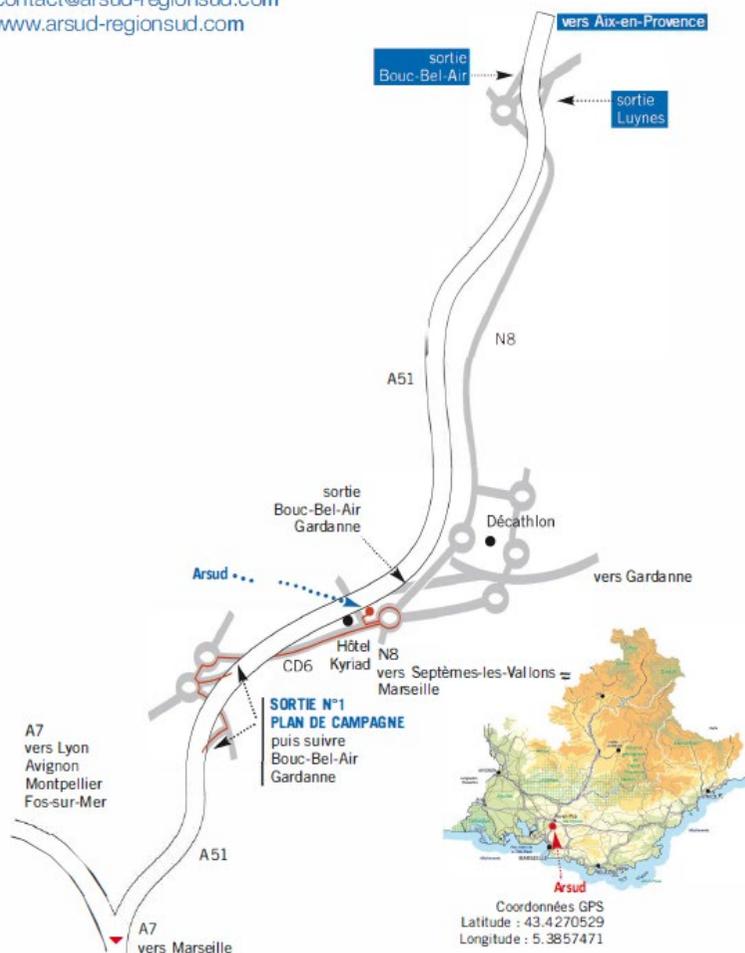
- grilles caddie, éléments en fil de fer galvanisé grillagé de 1,20 m x 2 m, reliées entre elles par deux verrous
- vitrines d'exposition (table vitrée sur cinq faces) emballées dans des caisses de deux vitrines pré-montées
- différents projecteurs adaptés à l'éclairage d'exposition de 50 w à 90 w (découpe, horiziode), uniquement sur rail Nokia
- de la structure tridimensionnelle en pont de 200, 300, 500 (voir chapitre matériel scénique) en acier noir ou aluminium

	REF.	PARTICIP. H.T.	VALEUR DE REMPACEMENT H.T.
<b>GRILLES</b>			
GRILLE D'EXPOSITION CADDIE 1,20 m X 2 m	CADDIE	0,97	160,12
VERROU POUR GRILLE CADDIE	VERROU	0	10,00

# plan d'accès Bouc-Bel-Air

## Arsud

Carrefour de la Malle CD 60 D  
13320 Bouc-Bel-Air  
Tél. 04 42 94 92 00 • Fax 04 42 94 92 01  
contact@arsud-regionsud.com  
www.arsud-regionsud.com



# parc de matériel de spectacle Hauts-Pays Alpains

Arsud dispose d'un relais de son Parc de matériel de spectacle à Veynes (05) qui contribue à l'équilibre de la répartition de l'offre culturelle sur le territoire régional, afin de rapprocher le service public régional des opérateurs culturels.

Il permet aux publics professionnels et amateurs du monde culturel (artistes, associations, opérateurs culturels, collectivités...) souhaitant organiser un spectacle ou tout événement culturel à caractère public, de pouvoir être conseillés et emprunter sur réservation du matériel technique de spectacle, moyennant une participation modeste aux frais de maintenance.

Avec l'implantation de ce parc dans les Hauts-Pays Alpains, Arsud s'attache à garantir un accompagnement technique sur tout le territoire régional.

## ADRESSE

3 chemin des vignes  
05400 VEYNES  
Tél. 04 42 94 92 00

## HORAIRES D'OUVERTURE

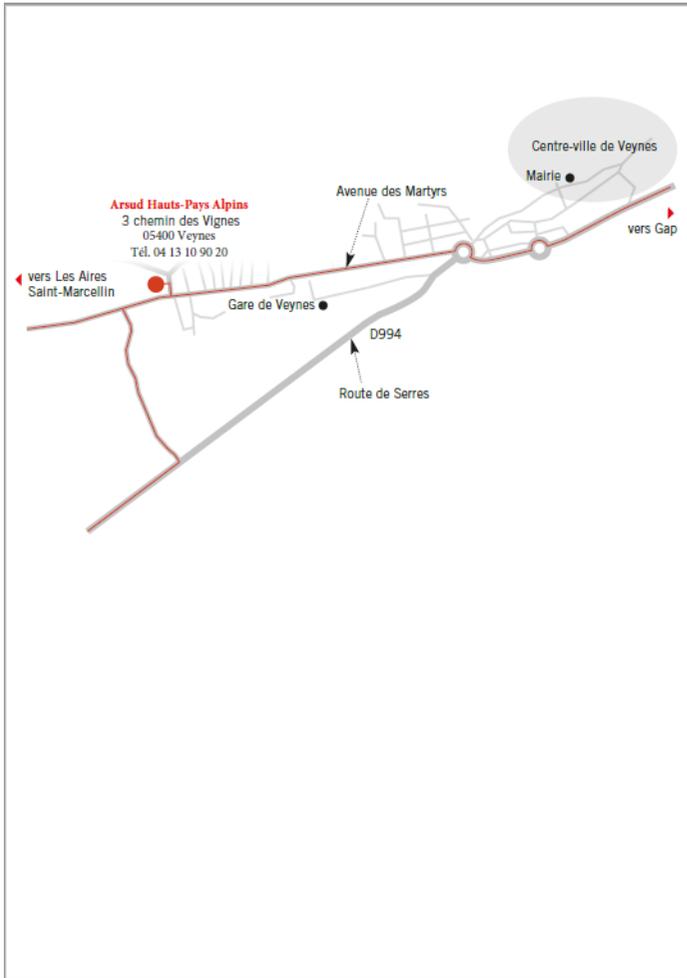
lundi au vendredi  
8h30 > 12h30  
13h30 > 17h

## CONTACT

Tél. 04 13 10 90 20  
reservation05@arsud-regionsud.com

# plan d'accès

parc de matériel Hauts-Pays Alps



## DEMANDE DE MATÉRIEL • ARSUD

### fiche de renseignements

Aucune demande ne sera traitée sans cette fiche de renseignements

Nom de l'emprunteur (structure)\*

Code client\*

→ Pour toute nouvelle inscription, inscrire « Première demande »

Adresse postale\*

Tél.\*

Email\*

Fax

Contact\*

**Nature de la manifestation\***

- pratique amateur     professionnelle     musique amplifiée     autres :  
 théâtre     musique classique     tournage cinéma  
 exposition     projection     danse

**Intitulé de la manifestation, titre du spectacle, titre du film\***

Intérieur

Extérieur

**Spectacle vivant**

Lieu(x) de représentation\*

Date(s) et heures\*

Prix des places

Nombre de spectateurs attendus\*

**Cinéma**

Nom du réalisateur

Type de film

Lieu du tournage

Sujet du film

\* À remplir impérativement

Date

Signature





